

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOLINCHART DU 19 OCTOBRE 2020

Date d'affichage : 12 OCTOBRE 2020

Date de convocation : 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur CARLIER Rémi, Maire.

Etaient présents : Mesdames PAWLICKI Cathy - COMPAIN Sophie - CARBONNEAUX Barbara, CHENU Véronique et Messieurs CARLIER Rémi – QUESTROY Denis - LEGRAND Denis - BOURGEOIS Jean-Luc - JARZYNSKI François – HEMMER Cédric – PÉRIN René

Était absent : Néant

Secrétaire de séance : Cathy PAWLICKI

Le Maire propose de rajouter trois délibérations à l'ordre du jour, le Conseil donne son accord.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver le dernier compte-rendu du conseil municipal de septembre.
- D'accepter le devis de l'USEDA pour l'enfouissement des réseaux rues Saint-Martin et du Mortiers avec une contribution financière de la commune qui s'élève à 83 564.49 € HT sur un montant total de 137 191.18 HT.
- D'accepter l'adhésion de nouvelles communes au SIDEN-SIAN.
- De prendre une décision modificative de la façon suivante :
FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre 012 compte 6413 :	+ 4 500 euros
Chapitre 011 compte 615221 :	- 4 500 euros
- De rajouter 90 mètres de voirie, rue du Moulin Mambert, et de modifier le tableau de la voirie communale pour un total de 2 556 mètres.
- De choisir comme délégué à la protection des données personnelles le GIE Convergence en lien avec la communauté d'agglomération et d'autoriser le Maire à signer la convention.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Concernant la Défense incendie : Les trois poteaux incendie ont été posés par Véolia. La réserve souple est installée et remplie, il reste la signalisation ;
- ✓ Suite à un différend avec un administré, l'expert de l'assurance a rendu son rapport qui indique que la responsabilité de la commune n'est pas engagée ;
- ✓ Réunion du SIRTOM : le nouveau Président est M. Delhaye ;
- ✓ Communauté d'agglomération : le transport à la demande proposé par la CAPL n'est pas concluant, il est suspendu pour le moment ;
- ✓ La commission Internet s'est réunie, le site de la commune devrait être en ligne en fin d'année ;
- ✓ Un agenda de poche va être distribué aux habitants en fin d'année, il est financé par les annonceurs ;
- ✓ Un administré a informé la commune d'un affaissement de chaussée, route départementale 7, rue de la Plaine. Cela entraîne des salissures et éclaboussures sur son habitation et ses fenêtres, lors du passage des véhicules, quand il pleut. Après contrôle des réseaux d'eaux usées par Véolia, ceux-ci ne sont pas en cause, un courrier va donc être envoyé au Président du conseil départemental pour remédier à cet affaissement ;
- ✓ En raison de la crise sanitaire et suite à un arrêté préfectoral, la salle des fêtes n'est plus louée pour les fêtes privées : le CCAS devra décider de la tenue ou non du gouter des anciens ;
- ✓ La liste des assistantes maternelles agréées a été mise à jour.
- ✓ La prochaine réunion du Conseil prévue en novembre est annulée.

La séance est close à 19h10

Le Maire
Rémi CARLIER

Conseillers présents à la séance du 19 OCTOBRE 2020

BOURGEOIS Jean-Luc		QUESTROY Denis	
PAWLICKI Cathy		HEMMER Cédric	
CHENU Véronique		COMPAIN Sophie	
PÉRIN René		JARZYNSKI François	
LEGRAND Denis		CARBONNEAUX Barbara	